

de

# ÉCO

Banque

Quel compte bancaire  
pour votre activité  
commerciale ?

ÉCONOMIE • N° 395 • Lundi 18 décembre 2017 • PRIX : 500 FCFA

Exclusif

Economie ivoirienne

# Les dernières révélation

# du FMI



- ◆ Interview avec Jose Gijon, représentant résident en CI
- ◆ Ce qu'il dit de l'endettement et de la crise du cacao

1/3

# Exclusif

## “Notre estimation du niveau de croissance cette année sera en dessous de 7,5%”

Les Tribune de l'Économie du mardi 18 décembre 2017 18 DEC 2017  
JOSE GIJON, REPRÉSENTANT RÉSIDENT DU FMI EN CÔTE D'IVOIRE

Ce mardi 18 décembre 2017, le FMI présente à Abidjan son rapport sur les perspectives économiques en Afrique subsaharienne portant sur l'ajustement budgétaire et la diversification économique. En prélude à cet important événement, nous avons approché son représentant résident, M. Jose Gijon, à l'occasion d'une séance d'information informelle organisée à son siège local pour en savoir davantage sur les performances économiques de la Côte d'Ivoire.

### INTERVIEW RÉALISÉE PAR MARIUS NOUZA

#### Comment se porte la coopération entre le Fonds monétaire international et la Côte d'Ivoire ?

L'Etat de santé de la coopération entre le FMI et la Côte d'Ivoire est excellent. D'ailleurs un programme du Fmi concernant la Côte d'Ivoire vient tout juste de passer avec succès devant le conseil du Fmi. Le conseil a noté la solidité du dossier ivoirien et l'excellente performance du pays dans le cadre de ce programme. Ce qui va permettre le décaissement d'environ 136 millions de dollars, soit 76 milliards de fca au profit de l'économie ivoirienne. Ce décaissement est possible parce que tous les critères du programme de la revue ont été respectés, notamment les critères quantitatifs c'est-à-dire les objectifs comme le déficit budgétaire, les repères structurels qui sont des réformes demandées aux autorités dans le cadre du programme. La prochaine revue aura lieu entre la fin mars et début avril 2018 et permettra de discuter des chiffres obtenus en fin d'année 2017.

#### Sur quoi voulez-vous insister pour que la Côte d'Ivoire puisse garder le cap d'une économie toujours croissante ?

Ce que le Fmi recommande, c'est la poursuite des réformes budgétaires. Il faut que les autorités collaborent étroitement avec nos experts sur de telles questions afin de permettre plus d'espace budgétaire. En d'autres termes, il faut plus de ressources pour financer le développement de la Côte d'Ivoire. Nous insistons sur le fait que le développement ne peut pas se financer exclusivement avec de la dette. Les recettes de l'Etat doivent être davantage consistantes. Nous travaillons beaucoup sur tout type de mesures pouvant permettre de mobiliser plus de recettes. Et il ne s'agit pas forcément de favoriser l'augmentation de l'imposition. Il faut par exemple rationaliser les exonerations, travailler sur une meilleure maîtrise des dépenses et améliorer le taux d'exécution des investissements. Il y a beaucoup d'assistance technique à faire sur ce

genre de questions et cela est également la priorité des missions économiques que nous envoyons en Côte d'Ivoire. Le deuxième aspect important des réformes sur lesquels nous insistons le plus souvent porte sur ce qu'on appelle les réformes de deuxième génération qui comprennent entre autre l'amélioration du climat des affaires. Ce n'est pas unique à la Côte d'Ivoire, mais nous pensons qu'il faut que la croissance se base sur un secteur privé performant. Pour arriver à cela, il faut aller de l'avant avec le climat des affaires. Il faut continuer la modernisation et surtout la libéralisation du secteur privé. Mais aussi faire en sorte que des aspects si important comme le paiement des impôts soit facilité de sorte à ce qu'il ne soit pas un lourd fardeau pour les différentes entreprises du secteur privé. Les entreprises choisissent souvent de rester dans le secteur informel parce que le coût lié au paiement des taxes est extrêmement élevé. En définitive

il faut des réformes qui favorisent l'investissement privé et non le contraire.

#### Ces réformes de deuxième génération se limitent-elles seulement au secteur privé ?

Pour nous l'amélioration du climat des affaires concerne aussi les réformes des finances publiques sous la forme de ce que nous appelons des réformes de modernisation. La dématérialisation du paiement des impôts est un exemple de réformes de modernisation à poursuivre. C'est une innovation qui permet de faciliter les opérations des entreprises, surtout les petites et les moyennes entreprises qui n'arrivaient pas à payer leurs impôts à cause non seulement de la cherté mais également de la lourdeur du processus. Ils seront encouragés par cette dématérialisation. Cela évite aussi les problèmes de gouvernance et de conflits d'intérêts. Comme tout est dématérialisé désormais, le paiement se fait de manière transparente. C'est le type

d'innovation qui va pousser l'économie vers le haut. Les autorités font des efforts dans ce sens à travers plusieurs mesures. De même, la création d'agences de déclaration d'impôts de proximité est une bonne chose. Elles permettront aux Pme d'être mieux encadrées et de contribuer aussi à l'effort budgétaire du pays. Deux agences de proximité ont été créées à Abidjan. C'est une expérience pilote qui a commencé cette année et qui devrait avoir des effets très positifs.

Quelles sont les forces sur lesquelles la Côte d'Ivoire doit continuer de travailler pour maintenir le cap de la croissance ? Pour maintenir le cap, la Côte d'Ivoire a des potentiels incroyables. Lorsqu'on discute de l'avenir économique du pays avec le secteur privé, les potentiels investisseurs et même les acteurs du secteur public, les secteurs économiques potentiellement rentables qui reviennent le plus dans les échanges et sur lesquels la Côte d'Ivoire

devrait miser sont l'agri-business, le transport et la logistique, l'énergie et la finance. Concernant le transport et la logistique, il ne faut jamais oublier que la Côte d'Ivoire n'a pas simplement des atouts en tant que pays, mais c'est un grand hub régional qui ne touche pas simplement l'Uemoa, mais l'ensemble de la sous-région y compris les pays comme la Guinée Conakry, le Libéria ou la Sierra Leone. Il faut noter au sujet de l'énergie, que la Côte d'Ivoire a des atouts très importants qui permettent de générer beaucoup d'énergie à des coûts très compétitifs. Le secteur financier avec le développement de l'investissement privé et de l'activité économique doit financer tous ces types d'activités.

*Vous avez mentionné tout à l'heure qu'on ne peut pas financer le développement avec seulement la dette. Qu'en est-il du niveau d'endettement de la Côte d'Ivoire estimé globalement à 42% et à 26% du pib pour ce qui est de la dette externe ? N'est-ce pas un facteur limitant ?*

En l'état actuel des choses, le niveau d'endettement de la Côte d'Ivoire n'est pas un facteur limitant. La Côte d'Ivoire du point de vue de l'endettement extérieur est à un niveau modéré selon le Fmi. Il est de

26% du Pib pour un seuil tolérable de 30%. Cela est normal pour un pays qui a des ambitions comme la Côte d'Ivoire et qui à un niveau de développement tel que nous le voyons en ce moment. Ce sur quoi il faut peut-être mettre l'accent, c'est la maîtrise du rythme et de la gestion de l'endettement. C'est d'ailleurs, ce que font les autorités ivoiriennes avec succès. Si elles continuent dans cette voie, il ne devrait pas y avoir de problèmes au sujet du niveau d'endettement du pays.

*Concernant la croissance économique, les autorités ivoiriennes parlent de plus de 8%, voire même 9% pour l'année 2017. Quel est votre estimation ? A quel niveau est la croissance du pib pour l'année 2017 ?*

Du point de vue de la croissance, au Fmi, nous avons tendance à être un peu plus modéré. Notre estimation du niveau de croissance cette année sera en dessous de 7,5%. Dans les 2 ou 3 prochaines années, notre projection actuelle est d'une croissance moyenne de 7,3 à 7,4%. A notre avis, c'est un taux de croissance extrêmement positif si l'on prend en compte le taux de croissance de la population qui est estimé à 2,3% par an. Cela donne une croissance par tête d'environ 5% toutes les années, ce qui est un

taux vraiment excellent. Evidemment, si les réformes sont faites pour stimuler davantage la croissance et l'investissement privé et pour créer un espace budgétaire plus important et si l'on continue les plans de développement ambitieux, ce taux de croissance pourrait être supérieur.

*Comment jugez-vous l'estimation du taux de croissance par les autorités ivoiriennes ? N'est-ce pas euphorique ?*

Nous ne pouvons pas juger les projections du gouvernement ivoirien. Ce sont des chiffres sur lesquels nous allons discuter avec eux. Les autorités ivoiriennes font ces estimations avec leur propre cadre macroéconomique de gestion. Mais jusqu'à ce qu'on s'asseye pour discuter avec eux, on ne peut pas porter de jugement. C'est une question extrêmement technique et c'est impossible de porter un jugement maintenant. Comme je l'ai dit, au Fmi, nous avons tendance à être un peu plus modéré, mais la différence entre les deux estimations n'est pas si importante que ça et c'est une chose tout à fait normale. Traditionnellement, en matière d'estimation de taux de croissance, les pays ont toujours une estimation plus élevée que celle du Fmi. Il y a des divergences à cause des

questions de jugement, et d'évaluation de certaines variables économiques dont le gouvernement peut disposer et que le Fmi n'a pas forcément, ou vice versa.

*Selon vous, que doit éviter la Côte d'Ivoire pour maintenir sa croissance et l'améliorer ?*

Il y a deux choses à éviter. La première c'est d'arrêter de poursuivre les réformes. Il faut absolument que le pays continue avec l'élan des réformes. C'est vraiment très important. La deuxième chose ne dépend pas forcément de la Côte d'Ivoire, mais il faut absolument éviter un autre choc des prix des matières premières qui pourrait avoir un impact sur la stabilité macroéconomique.

*Justement concernant la chute des cours mondiaux du cacao, quel a été selon le Fmi l'impact de ce choc sur l'économie ivoirienne ?*

La baisse des cours du cacao a eu pour impact l'augmentation du déficit budgétaire. A cela il faut ajouter l'impact sur le revenu des planteurs qui a connu une tendance

baissière à cause de ce choc. Cependant, il faut se réjouir de ce que les autorités ont pris les mesures nécessaires pour faire deux choses. Premièrement, ils se sont assurés que l'impact budgétaire de la baisse des cours du cacao de l'année dernière ne se reproduise pas cette année grâce à des prix constants. Deuxièmement, elles ont pu maintenir les prix aux producteurs au niveau du prix de l'année dernière. En cela, il faut féliciter le gouvernement ivoirien pour la bonne gestion de cette crise. Ils ont vraiment essayé d'accommoder le choc de la meilleure manière possible.